

***Voyage A.O.P. des Amis et Anciens d'ENTREPOSE  
MAI 2019***



# **La Presqu'île de Guérande**

**MARDI 21 MAI 2019**

Dans l'après-midi, les participants arrivent à l'Hôtel **BW BRITTANY \*\*\*** et s'installent pour quatre nuits.

Patrick BRAIRE, l'organisateur du voyage nous a préparé un programme alléchant. Chaque jour, installés dans notre bus d'excursion nous découvrons ce coin de l'ancienne BRETAGNE puisqu'elle est maintenant rattachée au « Pays de Loire » ! (Voir l'histoire à la fin).

Certains comme Patrick, Hélène, Christiane, Monique, Jacqueline, Jean-Pierre et Bruno sont arrivés hier pour profiter du Casino ...

Les autres sont arrivés en voiture ou par le train. À la gare, Patrick les accueille et les conduit à l'hôtel.

À la réception de l'hôtel, chacun reçoit le n° de sa chambre, sa clé et les dernières consignes de Patrick pour la soirée. Ainsi chacun peut s'installer pour les jours à venir !

Les participants à ce voyage 2019 étaient :

**FLESSELLE Henri, GIROUD Nicole et Jean-Paul, HEBRARD Monique, KERFANT Christa et Hervé d'ENTREPOSE, DARCO Hélène d'ETPM, GIRAUD Jacqueline et Jean-Pierre, LE MILLIN Aude et Patrice, PERRIN Christiane, OSTY Bruno les Amis, et « of course » BRAIRE Patrick d'ETPM !**

**Voici l'hôtel où nous séjournons :**



7, Avenue des impairs | 44500 La Baule

**19 CHAMBRES COSY**

*Doubles, triples et familiales*

*Certaines chambres disposent d'un balcon  
avec vue mer.*

Notre Hôtel 3 étoiles en plein centre de La Baule, à 20 mètres de la plage et proche de toutes les commodités...et un solarium au dernier étage.

À partir de 18h00, le hall s'anime avec les premiers déjà prêts pour la soirée. Ce sont les retrouvailles : échanges des dernières nouvelles !

Patrick compte et compte ses troupes pour organiser la soirée. Mais ce n'est qu'un hôtel et pour notre 1<sup>er</sup> dîner de ce voyage nous nous rendons au restaurant proche de l'hôtel soit à pied pour les sportifs (il y en a encore !), soit en voiture pour les autres ...

Il est donc temps de présenter ce restaurant :

- Il est à 300 mètres de l'hôtel

### ***Le M, Restaurant traditionnel, Brasserie...***



***Adresse : Place du Maréchal Leclerc, 44500 La Baule Escoublac***

Anciennement Le Café Bouillu, puis Le Rouge et The Théâtre, Le M vient rebaptiser cette maison historique du patrimoine baulois. Idéalement située à deux pas du Remblais, sur la Place du Maréchal Leclerc, cette bâtisse d'époque 1900, habillée de sa façade traditionnelle et de son double toit en forme de M, a su inspirer et séduire Carolyn et Pascal Pérou.

Nous nous rendons à pied au restaurant pour ce 1<sup>er</sup> dîner de notre séjour.

Patrick a concocté tous les repas du séjour et ce soir voici le menu :



Après un bon apéritif, notre dîner est bien animé avec toutes ces histoires à raconter. Le menu est arrosé avec de l'eau plate et gazeuse mais aussi du vin blanc et rouge choisis spécialement par Patrick, bon choix !  
Ce n'est que vers 22h00 que nous regagnons l'hôtel pour reprendre des forces pour le lendemain, notre 1<sup>ère</sup> journée d'excursion.

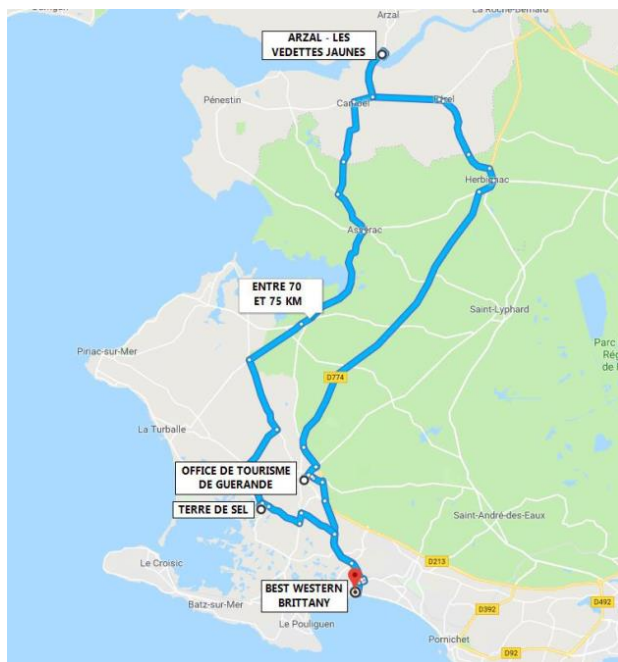


**Cette 1<sup>ère</sup> journée a été très forte, le vin aussi. Rendez-vous demain matin à 9h00**

Il y a un an, nous étions à ALBI !

Comme il y a des absents, nous communiquons aux autres les nouvelles de ceux-ci.

## MERCREDI 21 MAI 2019



Le temps est très ensoleillé et le restera toute la journée ! À gauche notre périple du jour.

Réveil à 7h00, puis prise d'un solide petit-déjeuner. Encore un passage en chambre pour s'équiper pour la journée et nous voilà rassemblés à 9h00 dans le hall en attente du bus. Mais le minibus est légèrement en retard ! Patrick nous presse d'y monter quand il est là, car nous devons être à l'heure pour notre rendez-vous à Guérande.

Nous sommes à l'heure, Porte St Michel, mais où est le guide ?

### 9H30 : Visite guidée pédestre de la cité médiévale de Guérande.



Enfin, le voilà, mais c'est une guide, Albane.

Bienvenue dans la capitale du sel !

Avant de pénétrer dans la ville, devant la porte St Michel, Albane nous explique la naissance de GUÉRANDE bien avant le moyen âge. Et en 1341 GUÉRANDE est complètement incendiée lors du conflit de la « Guerre de Cent Ans » entre le roi d'Angleterre et le roi de France. Dans nos temps modernes, on appelle cela des dégâts collatéraux. Le comte de MONTFORT, seigneur du lieu, décide en 1343 de construire de vrais remparts avec des douves autour de la ville en finançant la construction par un impôt sur « LE VIN » qui est produit sur les pentes de ce mont. Le chantier ne prendra que 150 ans ! Les douves seront



remblayées au XVIII<sup>ème</sup> siècle à la demande des habitants qui ne supportent plus l'odeur pestilentielle venant des douves. C'est la création du « Mail ».

Nous pénétrons donc dans la ville par cette porte St Michel en admirant l'architecture des maisons. En empruntant la rue de la Juiverie (les juifs ont été chassés depuis longtemps), nous atteignons l'accès aux remparts d'où nous dominons la ville et les environs.



Belle vue sur la collégiale Saint Aubin que nous ne pourrions visiter car il y a aujourd'hui un office. En descendant des remparts, nous nous dirigeons au travers de l'ancien hôpital (pas joli du tout) vers le marché qui se tient sur la place de la collégiale.



Là Hervé découvre une voiture 3 places (rare).

Puis nous allons « place du Pilon » avec les plus vieilles maisons de la ville. Il n'y a plus de pilori !

Mais cela fait déjà 1h30 que nous visitons GUÉRANDE. Il est temps de regagner notre minibus pour se rendre au barrage d'ARZAL.

Sur le mail, nous retrouvons le bus. Christiane qui a zappé la visite de GUÉRANDE, nous rejoint en taxi et les quatorze compères se dirigent vers le barrage d'ARZAL. En y arrivant, le pont est levé et nous patientons une dizaine de minutes avant d'atteindre l'embarcadère des « Vedettes Jaunes ». Irène, la sœur d'Hélène, et son mari, Roger se joignent au groupe pour la croisière.

## 12H00 : Croisière-déjeuner sur la Vilaine (Durée : 3h30)

Nous embarquons vers 12h00 et gagnons en pont inférieur de la « Duchesse Anne », notre table de 17 couverts car Nico, notre chauffeur, est également invité à notre table. Il y a foule à bord et les convives sont très bruyants. Vivement que le déjeuner commence cela calmera le brouhaha !

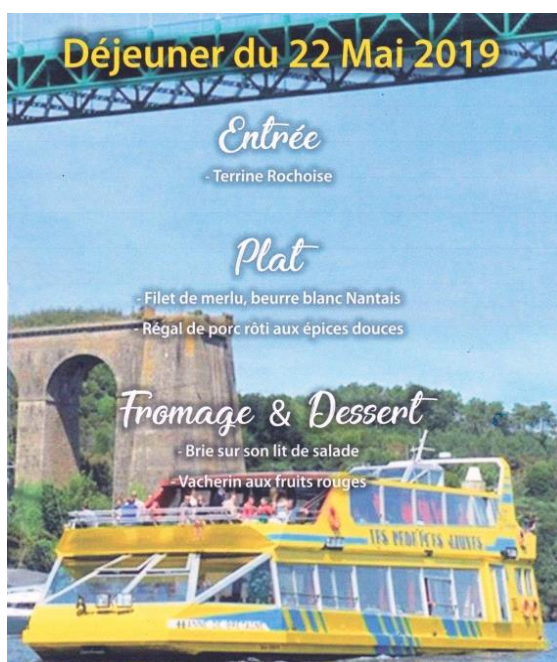
La « Duchesse Anne » largue les amarres à 12h30 et commence sa remontée de la Vilaine.



### La "Duchesse Anne de Bretagne"

**Le Barrage d'Arzal-Camoël :** (Les participants ont reçu le PDF sur le sujet)

En résumé, c'est un barrage sur l'estuaire de la Vilaine entre les communes d'Arzal (Loire Atlantique) et de Camoël (Morbihan). Mis en service en 1970, il est principalement destiné à réguler le débit de la Vilaine et à fournir de l'eau potable à la presqu'île guérandaise pendant la saison touristique. Avec le barrage de la Rance, c'est un des rares barrages estuariens dans le monde ! Le port de plaisance du barrage contient plus de mille bateaux. Combien naviguent plus d'une semaine par an ? Peu !



Au fait, la Vilaine est-elle un fleuve ou une rivière ? Grande discussion à table et Jean-Pierre cherche sur le net ! Je l'affirme c'est une rivière, mais pourquoi ? (voir en fin de document la **typologie des cours d'eau**). Tandis que nous remontons la rivière, un excellent menu nous est servi (voir ci-contre) et bien arrosé avec les vins choisis par Patrick.

Nous rencontrons beaucoup de petits bateaux surtout britanniques et c'est ainsi que nous atteignons LA ROCHE-BERNARD avec également son port de plaisance, son vieux viaduc détruit en 1941 et ses nouveaux ponts suspendus. Bien que situé sur la rive gauche, la ville est dans le Morbihan. Notre navigation nous mène à FOLLEUX où le bateau fait demi-tour pour redescendre la Vilaine.

De retour à l'embarcadère à 16h00.

Irène et Roger nous quittent après beaucoup de « au revoir » et nous remontons dans notre minibus pour la visite des marais salants.

### **16H30 : Découverte commentée des marais salants (Durée : 1h30)**

#### **Les Marais salants, « Le pays blanc ».**

Les marais salants occupent une place importante en presqu'île guérandaise : près de 2.000 hectares sur le bassin de Guérande et celui de Mesquer.



**Les marais salants de Guérande** sont une zone de marais salants française située sur le territoire des communes de Guérande, Batz-sur-Mer, Le Croisic et La Turballe, dans l'ouest du département de la Loire-Atlantique (Pays de la Loire). À une vingtaine de kilomètres au nord se trouve un autre bassin salicole, les marais du Mès, qui sont associés à ceux de Guérande dans le cadre du « Bassin salicole de la presqu'île guérandaise ».

En arrivant à la coopérative, nous sommes accueillis par celui qui sera notre guide. Comme nous n'avons pas retenu son prénom, ce sera Joseph ! Avant toute chose, il interdit à Hervé de fumer sa pipe, belle entrée en matière !

Nous suivons Joseph qui nous emmène visiter une petite partie des marais.

Depuis très, très longtemps, ces marais salants existent, mille ans ou plus nous explique notre paludier/guide, Joseph. Puis il passe à l'élaboration du sel.

L'élément le plus important est la mer proche qui contient du sel. Pourquoi ? Ce n'est pas la question, c'est un fait. Il faut donc faire entrer cette eau de mer dans les marais.

- Quand peut-on faire entrer cette eau ? questionne Joseph

- À marée basse répond Hervé

- Non, Monsieur !

- C'est un Belge, déclare Bruno

Restons sérieux ! Les marais sont protégés de la mer, l'Océan Atlantique, par une digue de plusieurs kilomètres avec des sas espacés qui ouverts, à marée haute, alimentent le premier bassin appelé COBIER. De ce bassin l'eau de mer passe dans un second bassin, le FAR. À partir de ce bassin avec une pente de 1cm pour 100 mètres, l'eau poursuit sa course vers l'ADERMES qui précède le dernier bassin, ŒILLET, où le paludier va commencer à racler le fond du bassin pour récolter le gros sel gris. Puis il cède sa place souvent à la paludière plus délicate qui récolte en surface la « Fine Fleur de Sel ». En effet c'est dans ce dernier bassin que s'effectue l'évaporation de l'eau soit par le soleil, soit par le vent. Les saisons trop pluvieuses sont catastrophiques pour le sel. Ce sel rassemblé au bord du grand bassin est transporté, traité, ensaché dans sa majorité à la coopérative.

C'est ainsi que la région guérandaise produit environ 10 000 tonnes de sel (15% à l'exportation) sur les 100.000 tonnes nécessaires annuellement en France. Nous savons tout sur le sel, même le Belge a compris. Joseph ramène son troupeau à la coopérative, au magasin d'exposition. Temps libre pour la visite et les achats de « Fine Fleur de Sel » et autres.



Bienvenue à Terre de Sel ! <http://www.terredesel.com/fr/>

La visite est finie. Nous remontons dans notre minibus et retour à notre hôtel à LA BAULE, le Brittany vers 18h30.

Repos, bière, discussions. Mais l'heure tourne et depuis ARZAL nous n'avons avalé que de la route, ça ne nourrit pas son homme !



Alors, Patrick nous informe que notre restaurant nous attend pour 20h00. A pied nous nous rendons donc au restaurant. Cependant, Patrick embarque dans sa voiture les fatiguées, Christiane et Christa ! Pour ce 2<sup>ème</sup> dîner, Patrick a convaincu le chef de nous préparer un dîner poisson avec en entrée un saumon confit au sel de Guérande suivi d'un délicieux filet de cabillaud rôti arrosé des vins que nous avons appréciés hier soir !

Vers 22h00, nous quittons le restaurant pour l'hôtel, toujours à 300 mètres !

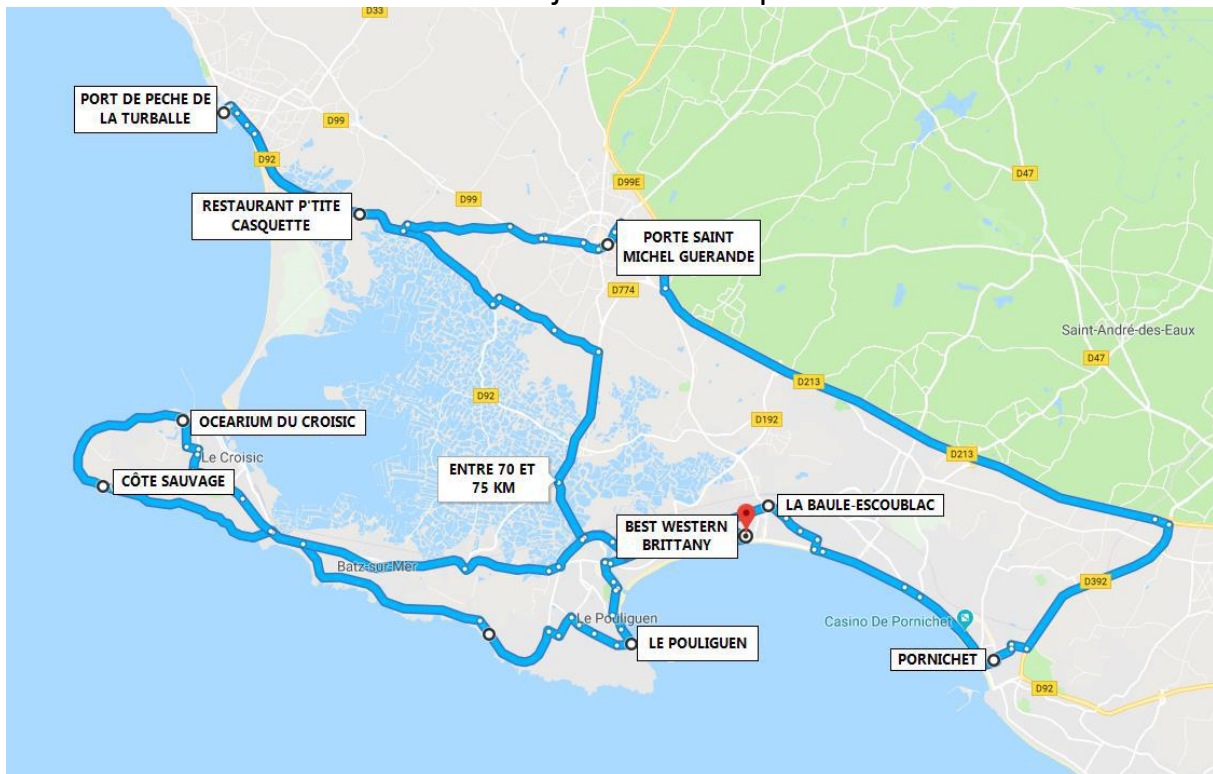
Avant de se quitter, Patrick nous rappelle le rendez-vous pour demain à 9h00.

Dodo pour récupérer de cette belle journée.



**JEUDI 23 MAI 2019**

Voici la carte de notre journée : temps très ensoleillé



Lever pour nous à 7h00. Puis c'est le même scénario qu'hier avec le petit déjeuner afin d'être prêt dans le hall à 9h00.

Le même minibus est à l'heure, seul le chauffeur est nouveau, Nicolai, origine bulgare.

Nous quittons l'hôtel vers l'ouest en passant comme hier devant l'hôtel « HERMITAGE » sans doute un des plus beaux de LA BAULE qui a été bien avant un hôpital militaire pour la Wehrmacht et qui fut bombardé par les anglais. Et nous voilà déjà à LA TURBALLE après avoir longé les marais salants où les paludiers sont à la tâche.

**9H30 : Découverte commentée de l'ancien sardinier « Au Gré des Vents » : Durée : 45 min**

La Turballe est érigée en commune en 1865, mais son histoire remonte à 854. La Turballe est un important port de pêche français.

Nous commençons notre visite par la visite de l'ancien sardinier « Au Gré des Vents ». Le patron François et son assistant nous accueillent à bord.



Construit par les chantiers navals François du Croisic, ce bateau de 15,60 mètres est lancé le 7 décembre 1964. Il pratique différents types de pêche à La Turballe : de 1964 à 1975, il est un bateau bolincheur, puis en 1975, il devient le premier bateau à effectuer la « pêche en bœuf » à La Turballe<sup>1</sup>, technique actuelle consistant à tracter le filet par deux bateaux de front pour pêcher le poisson bleu (sardine, anchois, maquereau, sprat) vivant entre deux eaux.

Il cesse son activité en 1992 en application du plan Mellick<sup>3</sup>, Note 1. Quelques Turballais, sensibilisés par la destruction de centaines de bateaux de pêche, se mobilisent pour sauver ce bateau. Ils créent cette même année l'association Au Gré des Vents, (<http://augredesvents44.fr/>) dédiée à la valorisation du patrimoine maritime, qui fait l'acquisition du bateau et entreprend des travaux de rénovation qui finissent en mai 2008. Il est depuis conservé à flot dans le port de pêche de La Turballe et ses différents compartiments (le carré, la glacière, le poste avant et la passerelle) se visitent.

Après la visite du bateau, François nous explique les différents modes de pêche à LA TURBALLE.

- La pêche dormante : filets fixes, lignes mouillées, casiers
- La pêche mouvante : lignes, bolinche (voir ci-dessous), moderne avec deux bateaux et d'immenses filets



**10H45 : Visite guidée pédestre du port de La Turballe (Durée : 1h00)** Puis vient la visite du port avec notre guide paludière, Elizabeth.

Jusqu'au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, La Turballe est un village de pêcheurs, débouché sur la mer du bourg de Guérande d'où il se ravitaille en poissons. Dans les années 1825, Pierre- Joseph Colin fonde la première conserverie au monde à Nantes.

Il a l'idée de ranger les sardines serrées les unes contre les autres dans un bain d'huile conditionnées dans des boîtes en fer-blanc, créant ainsi la technique de conserve de sardines à l'huile. Pour approvisionner son usine nantaise, il se fournit en sardines transportées par diligence suspendue, et les toutes premières sardines mises en boîtes de conserve sont ainsi pêchées à La Turballe, une première mondiale dont le petit port n'a sans doute pas eu conscience.

À partir de 1837, l'ouverture des conserveries de sardines à La Turballe, près du port, dynamise les activités de pêche et entraîne un accroissement de la population. L'ancien hameau de quelques feux se transforme en un port de pêche actif et une petite cité, où se côtoient marins, pêcheurs, cultivateurs, journaliers, paludiers et sauniers. Le village se transforme, les habitations s'alignent le long de rues bien dessinées dans le quartier du port, tandis que les conserveries occupent les extrémités de la ville d'alors. Hélas, il n'y a plus de conserveries aujourd'hui.

Cependant l'activité de pêche est toujours très active avec une criée !

Nous reprenons le minibus pour le restaurant

### 12H00 : Déjeuner à la « P'tite casquette » au cœur des marais salants (Durée : 2h00)



Sébastien, Laurent et l'équipe de P'tite casquette sont heureux de nous accueillir au sein des marais salants de la presqu'île de Guérande. Comme pour chaque repas, Patrick a composé le menu plutôt cochon aujourd'hui mais bien arrosé. Bonne ambiance comme d'habitude. Mais il faut reprendre la route pour les visites de l'après-midi.

### **14H00 : Visite guidée du bord de mer (Durée : 2h00)**

En quittant « Chez P'tite Casquette », nous nous rendons à GUÉRANDE, Porte Saint Michel où nous récupérerons notre guide, Jean. Le minibus nous emmène à PORNICHET que nous

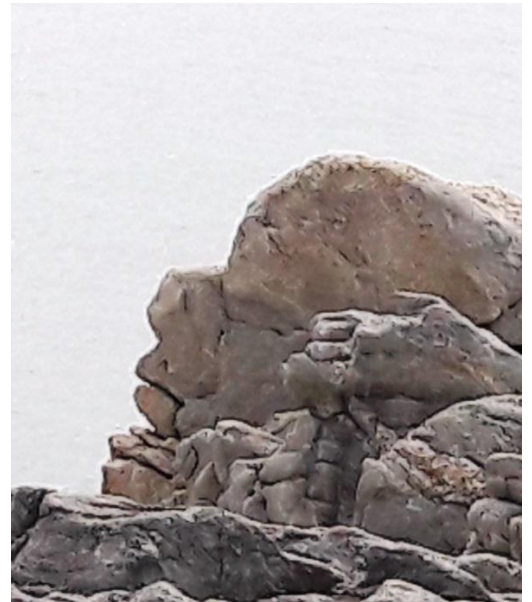


traversons rapidement pour prendre atteindre le front de mer : Boulevard des Océanides. Commence la plus longue plage d'Europe, environ 6 kilomètres. En quittant PORNICHET, nous suivons successivement à LA BAULE les boulevards : de l'Océan, du Dr René Dubois, d'Hennecart, de Darlu et quittons la plage par l'avenue des Lilas. LA BAULE, ville récente à un bord de mer avec quelques maisons du début du XX<sup>ème</sup> siècle et beaucoup de très grands immeubles : Hôtels, Appartements ... sans caractère que moderne !

### ***Le port du Pouliguen – La côte sauvage du Croisic- La photo du rocher montrant l'enfant***

En quittant l'avenue des Lilas, nous traversons le pont qui enjambe l'Étier du Pouliguen qui alimente les marais salants en amont avec bien entendu le port de plaisance. Nous traversons ensuite BATZ sur MER, puis par la D45 la côte sauvage qui nous amène au CROISIC. Sur ce tracé, nous imaginons les blockhaus vestiges de la seconde guerre mondiale en faisant une pause à l'ancienne vigie (point culminant de la côte sauvage) détruite par les allemands pour y installer un radar : Le mur de l'Atlantique !





### 17H00 : Visite de l'Océarium du Croisic (durée 2h00)



Le minibus nous dépose à l'heure à l'entrée de l'Océarium.

Nous sommes invités par le guide du musée à nous rendre directement chez les pingouins/manchots du CAP (Afrique du Sud) à qui elle va donner à manger. Belle attraction !

Suit la visite guidée de l'Océarium avec les requins d'Australie, les raies du Pacifique, les tortues, les pieuvres et les cent autres aquariums qui contiennent toutes sortes de poissons (4.000 poissons différents) jolis et affreux ! Mais surtout la visite du « Lagon » avec ces poissons tropicaux.

Il y a même des anémones magnifiques qui demandent un soin particulier pour les nourrir car elles ne bougent pas comme les poissons ou les pingouins.



Pour plus d'informations voir le site : <http://www.ocearium-croisic.fr/l-ocearium/>



A 19h00 l'Océarium ferme, nous sommes donc mis à la porte. De toute façon nous avons à peine le temps de rejoindre notre hôtel à LA BAULE que nous devons nous rendre au restaurant, toujours le même, mais un nouveau menu pour ce dîner. Voici l'œuvre de Patrick auprès du chef : Escargots en raviole, pintade et une pomme pochée.

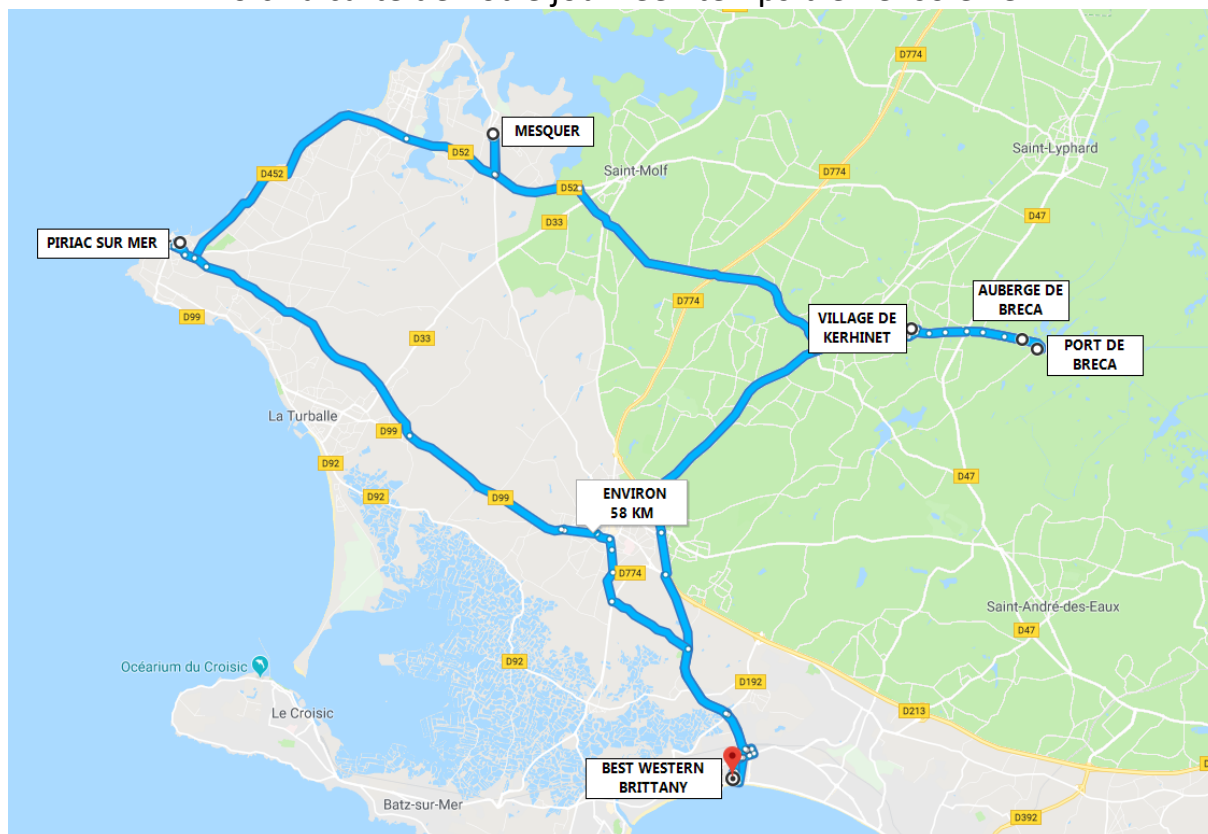
Hélas, nous n'avons plus l'appétit de nos vingt ans et plusieurs s'abstiennent de finir les délicats plats préparés. Cependant, les mêmes vins arrosent ce repas pour notre bonheur.

Que va dire la balance de la salle de bain à notre retour !

Une belle journée se termine. Mais Patrick nous rappelle que demain c'est à 9h00 dans le hall. Bonne nuit !

**VENDREDI 24 MAI 2019**

Voici la carte de notre journée : temps bien ensoleillé



C'est le même scénario qu'hier avec le petit déjeuner.

Nous sommes donc, à 9H00, réuni au pied de l'escalier de l'hôtel et le minibus est là. Embarquement pour Kerhinet et non pour Cythère (1718 Watteau). Nous y allons directement car nous devons rencontrer notre guide le même qu'hier, Jean, directement au village.

### **9H30 : Visite guidée pédestre du village de Kerhinet (Durée 1h00)**

Ce village est très ancien mais a été abandonné par ses habitants qui sont partis à la ville pour trouver du travail. Seul 2 habitants sont restés !



En 1970, l'ensemble des maisons abandonnées est acheté par le Parc naturel régional de Brière, sauf une qui est toujours privée. Jean nous explique que ce village a repris vie mais seule la maison privée reste habitée, les autres sont les parties administratives ou salle de réunion et il y a une auberge qui est ouverte à midi. Il n'y a pas de boutiques sauf au centre de tourisme.

À hauteur de l'Auberge, Jean nous explique la technique du chaume. Quand la toiture est faite en matière végétale, c'est un toit de chaume. Ici, ce sont les roseaux du Parc de Brière qui servent à couvrir les maisons. Ils sont en fagots et posés verticalement, les tiges en bas et reliés à la charpente du toit par des liens et taillés à longueur pour le premier. Quant au faîte, il est en terre où des plantes poussent pour le stabiliser ou en ciment.

L'épaisseur du toit est d'environ 40 cm et la durée de vie est : 10 ans stable puis diminution de l'épaisseur de 1 cm par an, soit dans l'absolu 50 ans. Mais un bon entretien du toit de chaume prolonge la durée de vie !

Après ce cours magistral, Jean nous explique le pourquoi de cette renaissance du village. Conservation du Patrimoine ancien !



***Le village de Kerhinet : un magnifique témoignage de l'architecture***

La visite est finie et nous nous dirigeons, en minibus vers la promenade en chaland.

***11H00 : Promenade commentée en chaland sur le marais de Brière (45 min environ)***



***Au port de Bréca***, une partie du groupe embarque pour cette découverte de la Brière en chaland. Cependant Christa, Patrick, Patrice et Hervé se font offrir une ballade en char-à-banc tiré par Pauline, une bonne jument qui peut tirer allègrement 5 tonnes !

A la fin de ces promenades, nous nous retrouvons tous pour le déjeuner à l'Auberge de Bréca pratiquement sur les quais(!) du port.



## **12H00 : Déjeuner à l'Auberge de Bréca (Durée : 2H00)**



***Réputée pour sa cuisine, c'est un authentique établissement***

Tradition et modernité se marient au calme et à la beauté ! Toit de chaume, Grande cheminée poutres, meubles cirés, jardin luxuriant, rosiers en tonnelle...

Ancien relais de chasse au cadre chaleureux, niché au bord du canal, dans le plus beau coin de Brière, l'auberge vous invite aux plaisirs simples d'une cuisine raffinée et authentique.

Avec un petit mis en bouche pour patienter avant le déjeuner, l'ambiance monte très vite d'autant que la patronne, reine des lieux, porte un superbe tee-shirt avec deux magnifiques aras qui, d'après Hervé « sont bien nichés ! ».

Nous n'avons pas été déçus. Patrick était passé par là pour mettre au point un vrai menu gastronomique avec cochon noir Duroch ! Le tout bien sûr accompagné par des vins bien sélectionnés et très agréables à la dégustation. Bref un régal !



Comme le temps est très ensoleillé, nous profitons un court instant de la terrasse avant de remonter dans notre minibus pour aller récupérer notre guide ... à la Porte Saint Michel à GUÉRANDE !

**14H30 : Accompagnement ½ journée avec un guide de l'office du tourisme de Guérande / La-Baule à bord de l'autocar avec visite pédestre de Piriac-sur-Mer (Durée : 3h30)**

Nous aurions dû découvrir MESQUER, mais le guide, Chloé, nous déclare que cette visite n'est pas sur sa feuille de route. Mais Patrick insiste pour y aller : les huitres ! Alors toujours dans les marais salants et en bord de mer, le minibus nous conduit à MESQUER au Port KERCARADEC. Le vent est assez fort. Malgré tout, une baraque à dégustation est au bout de la jetée. Beaucoup de nos compères se déplacent pour voir. Patrick et Bruno profite du moment pour se refaire une santé, depuis le déjeuner. C'est avec du vin Muscadet qu'ils dégustent une douzaine d'huîtres, bon appétit !



**C'est bon avec un Muscadet**

Après cet intermède, nous remontons dans le minibus pour nous rendre presque directement à Piriac-sur-Mer, petite cité de caractère.

Découvrir **PIRIAC-sur-MER**, c'est soulever le voile sur un coin de paradis...



**Situé en Presqu'île Guérandaise, Piriac-sur-Mer, station balnéaire et Petite Cité de Caractère nous invite à découvrir les richesses de son patrimoine naturel et architectural.**

*Son village abrite des maisons de granit âgées pour certaines d'entre elles de plus de 300 ans et il a séduit de célèbres écrivains, tels que Zola, Daudet ou encore Flaubert.*

La population résidente a commencé à augmenter dans les années 1990 avec 2.161 habitants en 2016. Mais l'été, c'est autre chose !

A la descente du minibus sur la grande place des halles, nous traversons la ville pour nous rendre à son église Saint-Pierre, qui fût construite en 1766, à l'emplacement d'une église plus ancienne. Sa nef unique est en forme de croix. Le clocher, une tour carrée, est couvert d'un dôme à pans. Le retable du XVIII<sup>ème</sup> est classé.

Puis nous observons de l'extérieur Le Manoir de 1646, la plus grande habitation de la ville avant de nous rendre au poste de guet de Vauban. Nous admirons la vue sur l'Océan et Chloé nous décrit la vie dans le poste puis nous narre la bataille navale.

La **bataille des Cardinaux** (Pourquoi?) a lieu au large de PIRIAC-sur MER, en baie de QUIBERON. La flotte française est commandée par le maréchal Conflans et la flotte britannique par l'amiral Hawke. Le 20 novembre 1759, la flotte britannique envoie par le fond 6 navires français et tue 2.500 français alors que ses pertes ne sont que 2 navires et 300 hommes. Les français sont bloqués dans l'estuaire de La Vilaine !

Cette défaite française, qui sonne le glas du projet d'invasion de l'Angleterre et dont Conflans porte seul la responsabilité aux yeux de ses contemporains, ouvre la voie à une rénovation de la Marine royale dans son ensemble.

Les visites au programme de GUÉRANDE 2019 sont terminées. Le minibus nous ramène à LA BAULE à notre hôtel vers 17h30. Temps libre jusqu'au dîner d'adieux !

Jean-Paul et Monique en profitent pour finaliser les cartes postales adressées aux absents d'ENTREPOSE pour raisons multiples.

**19H30 : Rendez-vous au restaurant, pour un apéritif et l'AG 2019**



Le dîner dit de gala a été encore concocté par Patrick qui en a profité pour nous faire de meilleurs vins ! Voyez le menu.

Cependant, dans cette salle spéciale pour réception deux tables de 7 personnes ont été dressées et par un effet du hasard il y avait la table des Anciens d'ENTREPOSE et la table des Amis d'ENTREPOSE !



Entre deux plats, Patrick, très en verve et content de voir que la rencontre des « Anciens et Amis d'ENTREPOSE : Guérande 2019 » s'est très bien déroulée, se propose de nous organiser la rencontre 2020. Il a déjà un programme ! En Alsace ... Why not ? Les participants adoptent cette idée.

Et le dîner s'achève très agréablement.

C'est vers 23h00 que nous regagnons l'hôtel car demain il n'y a pas de rendez-vous matinal.

# La photo du Groupe

## Sur les marches de l'hôtel BRITANNY le 21 mai 2019



**SAMEDI 25 MAI 2019**

C'est le même scénario qu'hier avec le petit déjeuner mais libre après.  
Ce sont les adieux dans le hall. Le premier départ est Henri pour la gare.  
Nous remercions chaleureusement Patrick pour ces quelques jours agréables que nous avons pu passer ensemble.

### Merci, Patrick

À l'année prochaine en Alsace ...

**Nous devons ce « Compte Rendu » de notre séjour en Presqu'île Guérandaise à Hervé KERFANT**

**Finalisé par Patrick BRAIRE (Juin 2021 !!!)**

## Voici le trombinoscope des participants



*Bruno*

*Patrice*

*Aude*

*Hervé*



*Christa*

*Monique*

*Nicole*

*Jean-Paul*



*Jean-Pierre*

*Jacqueline*

*Henri*

*Hélène*



*Patrick*

*Christiane*



Non, Pétain n'a pas séparé la Loire-Atlantique de la Bretagne.

**02/07/2014 – 07H00 Nantes (Breizh-info.com)** – Avant la manifestation pour la réunification du 28 juin à Nantes, qui a réuni plus de 12 000 manifestants, plusieurs parlementaires et personnalités se sont prononcés en faveur d'une Bretagne à cinq départements et contre une fusion Bretagne/Pays de la Loire. *Ouest France* a procédé à un tour d'horizon des arguments utilisés par ces derniers.

Il en est un qui revient régulièrement et qui sent bon le Mouvement breton : « *abolir le dernier décret de Vichy* » (Alan Stivell) « *corriger une décision illégale d'un gouvernement illégal* » (Yann Queffelec).

Évidemment, on a le droit d'être musicien ou écrivain et d'être fâché avec l'histoire : ce qui est le cas pour ces deux personnages dont l'horizon se limite au maréchal Pétain.

Si tous les découpages régionaux sans exception, ont séparé Nantes et Rennes, la délimitation territoriale change d'un débat à l'autre. Le premier est l'œuvre d'un ministre du commerce nommée Etienne CLEMENTEL. Il crée les groupements économiques régionaux (5 avril 1919). Le groupement économique régional de Nantes comprend les dix chambres de commerce de Laval, Le Mans, Angers, Cholet, Saumur, Tours, Lorient, La Roche sur Yon, avec Nantes pour centre.

Le groupement économique régional de Rennes comprend les sept chambres de commerce de Brest, Morlaix, Quimper, Saint-Brieuc, Fougères, Rennes, Saint-Malo, avec Rennes pour centre.

Dans la foulée, « *les comités consultatifs d'action économique, institués dans chaque région de corps d'armée, deviennent les comités économiques constitués par les groupements des chambres de commerce.* » « *Ils continuent à fonctionner sous la présidence du préfet du chef-lieu de la région* ».

En 1926, Raymond Poincaré, président du Conseil, crée les syndicats « interdépartementaux ». Le décret du 28 septembre 1938 donne naissance à 19 « régions économiques ». « La 5ème région économique (centre administratif Nantes) est formée par les chambres de commerce de : Laval, Le Mans, Nantes, Saint-Nazaire, Angers, Cholet, Saumur, Tours, la Roche-sur-Yon ». « *La sixième région économique, centre administratif Rennes, est formée par les chambres de commerce de : Brest, Morlaix, Quimper, Lorient, Saint-Brieuc, Fougères, Rennes, Saint-Malo.* » Il y eut ensuite le découpage de 1938, celui de 1941 qui crée le « préfet régional », celui de 1944 qui institue le commissaire régional de la République, celui de 1954 qui met en place « les comités d'expansion économique », celui de 1956 qui dessine 22 régions, est destinée à favoriser la planification, enfin celui de 1960 qui institue la « circonscription d'action régionale » voulue par Michel Debré. A chaque fois, la Bretagne est coupée en deux.

Où en est-on aujourd'hui ? Quel est le support juridique du découpage régional actuel ? La réponse est dans le décret n°60-516 du 2 juin 1960 portant harmonisation des circonscriptions administratives.

C'est ce que nous rappelle Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur, dans l'exposé des motifs du projet de loi relatif à la délimitation des régions qui vient d'être déposé au Sénat. « *Le périmètre actuel des régions est issu de la définition, à partir des départements, des circonscriptions d'action régionale par le décret 60-516 du 2 juin 1960 portant harmonisation des circonscriptions administratives.*

*Ce découpage initial a été maintenu, par renvois successifs à ce périmètre original, par l'article 1er de la loi N°72-619 du 5 juillet 1972 portant création et organisation des régions, qui inscrit leur périmètre sans la loi, par l'article 59 de la loi n°82-213 du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, qui en fait des collectivités territoriales. »*

Donc prière de laisser le maréchal Pétain là où il se trouve, c'est-à-dire à l'île d'Yeu. Le découpage de Pétain n'est qu'un découpage parmi d'autres et n'a aucune valeur juridique aujourd'hui.

**Bernard Morvan**

Crédit photo : DR [cc] Breizh-info.com, 2014, dépêches libres de copie et diffusion sous réserve de mention de la source d'origine.

## TYPOLOGIE DES COURS D'EAU

- **Rigole** : peut désigner un filet d'eau s'écoulant en surface ou un sillon où s'écoulent les eaux de [ruissellement](#) ou de [drainage](#) ; peut aussi désigner un cours d'eau artificiel plus ou moins important destiné à alimenter un canal.
- **Ru, ruisselet** : tout petit ruisseau, de faible largeur (inférieure à un mètre), souvent au démarrage d'un écoulement.
- **Ruisseau** : petit cours d'eau<sup>1</sup>, ni très large ni très long, alimenté par des sources naturelles d'eau, souvent affluent d'un étang, d'un lac ou d'une rivière. C'est la taille plus que le débit qui fait la différence entre un ruisseau et une rivière.
- **Torrent** : cours d'eau au débit rapide<sup>1</sup> et irrégulier, situé sur une pente plus ou moins prononcée, sur des terrains accidentés ou en montagne. Lors d'orages ou de pluies violentes, les torrents peuvent connaître des [crues](#) très brutales (rapides dans le temps) et très importantes (en volume). Principalement, on applique ce terme aux cours d'eau de montagne, au lit rocheux et encaissé, et ayant un débit rapide et pérenne. Dans les [Pyrénées](#), ces cours d'eau portent le nom de [gaves](#) ([Gave de Pau](#)). Dans les Alpes, le mot « nant » est parfois utilisé (Nant-Noir, [Bon-Nant](#)).
- **Oued** (synonymes *wadi*, *arroyo*) : terme d'origine arabe désignant un cours d'eau temporaire dans les régions [arides](#) ou [semi-arides](#). Son écoulement dépend des [précipitations](#) et il peut rester à sec pendant de très longues périodes.
- **Ravine** : désigne les cours d'eau des [îles tropicales](#), se jetant dans la [mer](#), et pouvant connaître des débits extrêmement importants à la suite de fortes pluies (durant les [cyclones](#) principalement). Leur lit peut être très large et profond.



- **Rivière** : en [hydrologie](#), ce terme désigne un cours d'eau moyennement important, à l'écoulement continu ou intermittent, suivant un tracé défini et se jetant dans un autre cours d'eau, un lac, une dépression ou un marais. En [géographie physique](#), ce terme désigne un cours d'eau faiblement ou moyennement important, recevant de l'eau d'autres cours d'eau tributaires (les affluents), et se jetant dans un cours d'eau de plus grande importance.
- **Fleuve** : cours d'eau important, long et au débit élevé, comptant de nombreux affluents et se jetant dans la mer (ou parfois dans une mer intérieure). Les [fleuves côtiers](#) sont de petits cours d'eau se jetant directement dans la mer.
- **Endoréique** : qualifie le drainage d'une dépression fermée (aboutissant à une étendue d'eau continentale).
- **Exoréique** : qualifie le drainage d'une dépression ouverte (aboutissant à la mer).
- **Cours d'eau non permanent** (« intermittent ») : dans certaines régions (vallées sèches, zones arides, régions très froides, zones de nappes fluctuantes, zones karstiques avec systèmes de siphons naturels...) ou dans certaines circonstances (sécheresses, drainage, pompages excessifs), des cours d'eau peuvent n'être actifs que quelques jours, semaines ou mois par an.
- **Cours d'eau souterrains** : certains cours d'eau coulent en souterrain à travers des roches calcaires ([karsts](#)). En système [karstique](#), un cours d'eau peut posséder des sections souterraines et d'autres en surface. Quand le flot émerge depuis l'intérieur vers la surface, c'est une [résurgence](#) ; quand il disparaît de la surface et s'enfonce vers un réseau souterrain, c'est une [perte](#)
- **Cours d'eau supra glaciaires** (par opposition au *cours d'eau sous-glaciaire*) : Ce sont les rivières ou fleuves qui se forment et s'écoulent directement en été sur les [calottes glaciaires](#) et la banquise. Ils rejoignent directement la mer ou, souvent ils perforent la couche de glace et rejoignent le dessous de glaciers qu'ils peuvent lubrifier dans leur déplacement vers la mer. Les cours d'eau supra glaciaires transfèrent de l'eau (avec ses [frigories](#) ou [calories](#), reliant le climat à l'hydrologie sous-glaciaire, laquelle influe sur le glissements de glaciers, le vêlage d'icebergs, la [montée de la mer](#) les flux de [méthane](#) sous-glaciaire émis en périphérie de la calotte polaire.

On parle aussi de systèmes « [lotiques](#) » (caractérisé par du courant) par opposition aux systèmes « [lentiques](#) » (faible courant ou eaux stagnante ; mares, étangs, lac, réservoirs, bras-morts)).